

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)
demeurant
atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des préconisations citées ci-dessous et m'engage à utiliser les équipements de protection individuelle appropriés avant de manipuler de l'amiante (Cf. plaquette du Ministère de l'Environnement « Bricolage dans votre logement – Attention à l'amiante ! »).

Voici les recommandations à prendre pour démonter et manipuler de l'amiante :

- Acquérir et porter les éléments du kit amiante : combinaison jetable, masque FFP3, gants, surbottes.

Vous pouvez trouver ce kit dans certains magasins de bricolage ou dans certaines enseignes spécialisées.



- Eloigner toute personne inutile au chantier.
- Retirer ou protéger le mobilier et les objets personnels afin d'éviter tout dépôt de poussière.
- Avant de réaliser les travaux et afin de minimiser la libération de la fibre, mouiller les matériaux et éviter le perçage, sciage, ponçage, cassage...
- Travailler en aspirant les poussières au fur et à mesure. Ne pas se servir de l'aspirateur domestique qui disperserait les fibres courtes mais utiliser un aspirateur à très haute efficacité (voir avec les magasins de location de matériel de chantier).
- Nettoyer les outils après le chantier avec un chiffon humide.
- Emballer soigneusement l'amiante lié avec du film transparent. Pour les équipements de protection individuelle, les mettre dans des sacs marqués « amiante » et les emballer hermétiquement.
- Se doucher.

Informations complémentaires obligatoires, à compléter ci-dessous :

Adresse du lieu de provenance de l'amiante lié (si différente de l'adresse de domiciliation) :

.....
.....

Numéro de votre badge d'accès aux déchetteries :

Numéro de téléphone sur lequel nous pouvons vous joindre facilement :

Fait à

Le

Signature